

Enedis

Communaute de communes Isle Vern Salembre
BP 6 LE BATEAU
24110 SAINT ASTIER

Téléphone :

Télécopie :

Courriel : cuau-aqn@enedis.fr

Interlocuteur : Perizonius Marion

Objet : **Réponse concernant l'instruction d'une autorisation d'urbanisme**

33074 Bordeaux // tel : 0556799329 , le 11/05/2021

Madame, Monsieur,

Par votre demande d'information pour l'instruction de l'autorisation d'urbanisme d'une installation de production, vous nous avez sollicités afin de connaître les coûts d'extension de réseau électrique qui seraient à la charge de la CCU (ou de l'EPCI) concernant le projet référencé ci-dessous :

Autorisation d'Urbanisme : PC02423421D0005
Adresse : LES TREILLOU
24400 LES LECHES
Référence cadastrale : Section ZE , Parcelle n° 163
Nom du demandeur : DAUMARD FRANCOIS

Selon les dispositions de l'article L342-11 du code de l'énergie, l'éventuelle contribution pour des travaux d'extension nécessaires à la réalisation d'un projet de production n'est pas à la charge de la CCU.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Marion PERIZONIUS

Votre conseiller

1/1

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité. Elle développe, exploite, modernise le réseau électrique et gère les données associées. Elle réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Enedis est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

